

D'autre part, une grande quantité de poisons alcaloïdiques provoquent de l'anémie cérébrale avec des crises de syncope, et ces symptômes graves seraient combattus avec le plus grand avantage par le nitrite d'amyle.

Nous recommandons donc à nos confrères l'étude de ces *desiderata*, croyant qu'il suffirait d'un conseil donné aux pharmaciens de leur voisinage pour les mettre à même de posséder, en cas de besoin, les armes les plus nécessaires pour combattre l'empoisonnement.

IV

Thérapeutique spéciale des empoisonnements.

Poisons exerçant une action locale.

A. — GROUPEMENT DES POISONS

Les substances capables d'attaquer directement les tissus sont nombreuses.

En première ligne viennent les *acides* et les *sels acides* qui se rencontrent dans le commerce et sont employés à des usages industriels : acides minéraux et en première ligne l'*acide sulfurique*, puis l'*acide chlorhydrique* et certains chlorures corrosifs tels que le *sublimé*, le *perchlorure de fer* et le *chlorure de zinc*, l'*acide azotique*, les *nitrites acides* ou caustiques, comme le nitrate d'argent et le nitrate acide de mercure, qui agissent d'abord à titre de corrosifs avant de provoquer des troubles généraux, l'*acide acétique*, l'*acide tartrique*, l'*acide oxalique* et l'*oxalate acide de potasse*, l'*acide phénique*, etc.

A côté des acides viennent se grouper les corps tels que le *chlore*, l'*iode* et le *brome*, dont l'action est corrosive au même titre, et aussi les *hypochlorites*, qui agissent par le chlore qu'ils dégagent.

Les bases alcalines, *potasse* et *soude*, leurs *carbonates* neutres, l'*ammoniaque*, occasionnent aussi d'assez fréquents empoisonnements.

Dans les règnes végétal et animal, une grande quantité de plantes et d'animaux fournissent des produits capables d'exercer une action irritante, violente et dangereuse, tels le *croton*, le *mancenillier*, les *poivres*, les *cantharides*, etc.

En un mot, toute substance minérale ou organique, capable d'irriter ou d'altérer les tissus, agira comme toxique quand elle sera ingérée.

B. — TABLEAU GÉNÉRAL DE L'INTOXICATION

La scène toxique, dans l'empoisonnement par substances corrosives, est aiguë ou peut devenir chronique; on observe habituellement des phénomènes généraux après les phénomènes locaux.

Le premier effet du poison est d'occasionner une irritation violente qui se traduit, avec les *acides* ou *sels acides*, par une altération des muqueuses, dont la couche épithéliale est d'abord détruite, puis par des désordres plus ou moins importants dans les tissus profonds, lésions qui peuvent aller jusqu'à la perforation des organes, surtout dans l'estomac et l'œsophage.

Ces désordres, purement physiques, s'accompagnent de vomissements et de douleurs violentes, et par réflexe, d'un état nerveux grave, déterminé par une sorte de shock traumatique. Aussi, dans bien des cas, le patient tombe-t-il dans le collapsus et meurt-il avant même qu'une réaction inflammatoire ait eu le temps de se produire.

Dans d'autres faits, le malade succombe au bout de quelques jours seulement, soit après des perforations viscérales qui entraînent une péritonite, soit après les phénomènes inflammatoires et infectieux qui suivent l'escharification du tube digestif.

Quand le malade survit, il persiste toujours des accidents graves du côté des organes digestifs : rétrécissements ou même atrésies complètes; dans tous les cas, il reste un état de gastrite aiguë ou subaiguë qui demande des soins longs et minutieux.

Ces phénomènes sont ceux qui accompagnent surtout l'intoxication par les acides et les bases ou leurs sels; la scène pathologique ne dépasse presque jamais l'estomac; cependant il faut noter qu'avec les alcalis (potasse, soude et ammoniaque) il y a des évacuations alvines abondantes, tandis qu'avec les acides, la constipation est presque toujours la règle.

L'acide *sulfureux*, le *chlore*, le *brome*, l'*ammoniaque*, produisent une inflammation locale s'ils sont ingérés; mais l'ingestion de ces agents est relativement rare, et le plus souvent ils produisent surtout des désordres par inhalation. Alors, les terminaisons bronchiques sont violemment irritées ou même cautérisées, d'où altération des épithéliums et congestion pulmonaire intense, parfois très grave, pouvant amener une pneumonie mortelle.

L'acide *oxalique* est capable d'agir comme irritant local, mais il amène en même temps des phénomènes généraux qui en font un poison respiratoire ou du sang.

Il est d'autres acides capables de produire des effets généraux après avoir été introduits dans l'économie, en outre des effets locaux de destruction qu'ils causent par simple contact; ce sont les acides aromatiques du genre phénol, tels que l'*acide phénique* et l'*acide crésylique*. Leur thérapeutique ne diffère pas de celle des toxiques du même genre; nous les retrouverons dans le chapitre suivant.

Les substances végétales ou animales irritantes provoquent, comme les acides et les bases, une action locale violente, mais la destruction des parties touchées est moins vive, moins brutale; il y a surtout une phlogose intense, qui tend à devenir chronique. Avec les *cantharides*, il se produit une action générale et une irritation rénale bien connues.

C. — TRAITEMENT

Le résumé pathologique qui précède montre que les désordres commandant l'intervention sont les suivants: *destruction des tissus* par action chimique, *douleur*, *collapsus*, et en

cas de période chronique, *phlegmasies viscérales* prolongées.

C'est donc à ces éléments morbides que le médecin doit chercher à s'attaquer le plus tôt possible, attendu que le temps presse.

L'*évacuation rapide du poison* est nécessaire; pour cela on fera, si l'on peut, un lavage au tube ou à la pompe avec un *lait de chaux* ou de *magnésie*, de *craie* ou même de *cendres*, s'il s'agit d'acides. Au contraire, si le malade a avalé de la soude ou de la potasse, ou un sel basique, le lavage sera fait avec une *solution acide étendue*, eau vinaigrée par exemple. S'il s'agit d'un empoisonnement par sel caustique métallique, on ajoutera à l'eau de lavage un sel capable de faire avec le poison un autre sel insoluble: eau albumineuse simple ou lait pour le nitrate acide de mercure.

Si le lavage mécanique est impossible, on fera boire abondamment le malade et l'on tâchera d'évacuer le liquide médicamenteux ingéré, par vomissement provoqué mécaniquement plutôt que par vomitifs: ceux-ci seront employés seulement en cas d'absorption de poudres végétales irritantes.

Contre la *douleur atroce* qui torture le malade, on administrera avantageusement une solution de *cocaïne* (0^{gr},40 à 0^{gr},50 pour un litre d'eau), prise à raison d'une cuillerée à soupe de temps en temps. Si le malade est fatalement condamné, en raison de la nature et de la quantité de poison ingéré, le médecin ne doit pas hésiter à calmer, par des injections répétées de chlorhydrate de morphine, les intolérables douleurs du malheureux.

Contre le *collapsus*, le *refroidissement* et l'*état nerveux* spécial à ces empoisonnements par corrosifs, on emploiera les *stimulants généraux*, mais par voie hypodermique; car on conçoit sans peine qu'il faille, autant que possible, ménager l'estomac dont l'état inflammatoire rend d'ailleurs très douteuse la faculté d'absorption.

En cas de *convalescence lente* ou d'*inflammation viscérale chronique*, la diète la plus sévère doit être gardée par le malade; le *régime lacté* est la règle. Il ne faut pas oublier en effet que,

dans bien des cas, la mort survient des semaines après la crise aiguë, à la suite de larges escharifications.

Pour prévenir l'état infectieux que ne manquent pas d'amener ces larges eschares, il est prudent d'instituer pour les convalescents un traitement tonique, et dans quelques circonstances, un traitement antiseptique capable d'agir localement sur les eschares du tube digestif.

Les *phénomènes congestifs pulmonaires* dus à l'inhalation de vapeurs ou de gaz irritants (chlore, brome, acide sulfureux, ammoniac) doivent être combattus comme les accidents pulmonaires du même genre. On a conseillé de faire inhaler au malade des vapeurs telles que l'ammoniac ou le sulfhydrate d'ammoniac (pour le chlore), dans le but de neutraliser le gaz toxique. C'est là un procédé dangereux et pour le moins inutile, car le désordre est déjà produit et ne ferait que s'accroître par l'inhalation de vapeurs toxiques d'un autre genre.

Pour le *chlore* et le *brome*, nous conseillons la respiration de vapeurs d'*alcool éthylique*, qui au moins n'offrent aucun danger et peuvent, théoriquement tout au moins, transformer le chlore en éther chlorhydrique non irritant et au contraire anesthésique.

La respiration d'un peu d'*oxygène*, pour compléter la respiration, devenue trop amoindrie par la congestion pulmonaire, est le meilleur traitement de ce genre d'intoxication par le poumon. On y peut ajouter des inhalations calmantes de *vapeurs anesthésiques*.

L'empoisonnement par les *cantharides*, en outre de l'action irritante locale et des réactions qu'il provoque, s'accompagne d'une suppression absolue de la fonction rénale. Il en résulte un accès aigu de toxihémie qui doit être traité comme l'accès d'urémie, en outre du traitement local approprié d'après les données générales que nous avons indiquées.

Les *accidents locaux* produits par l'ingestion de substances végétales irritantes, *croton*, *essences aromatiques*, *poivres*, *résines d'euphorbe*, *farine de moutarde*, etc., seront traités

par la même méthode, c'est-à-dire évacuation et lavage, ou, à défaut de celui-ci, par les vomitifs, boissons émoullientes, cocaïne, opium, régime lacté et antiseptie interne.

En général, et quoique des accidents graves et la mort même puissent succéder aux troubles locaux déterminés par ces poisons, la gravité est moindre qu'avec les acides et les bases fortes, *si la première période peut être surmontée heureusement par le malade*; dans ce cas, la guérison est la règle après une convalescence plus ou moins longue et pénible; avec les caustiques minéraux, au contraire, la mort est toujours à craindre, même après des semaines de traitement, et l'on peut comparer, jusqu'à un certain point, la convalescence des brûlures internes par acides et bases à la convalescence des fièvres typhoïdes très graves.

V

Poisons exerçant une action générale après introduction dans la circulation.

Poisons du cerveau et du système nerveux sensitif.

A. — GROUPEMENT DES POISONS

Les poisons qui ne produisent des effets toxiques que lors qu'ils ont été introduits dans la circulation sont extrêmement nombreux.

Dans un premier groupe, se rangent ceux dont l'activité paraît être en rapport avec une élection sur *certain*s éléments du système nerveux : ce sont les *poisons du cerveau et du système nerveux sensible ou moteur*.

D'autres n'influencent qu'indirectement l'élément nerveux, mais frappent plus spécialement les globules rouges du sang. Dans ce cas, c'est la fonction respiratoire qui se trouve surtout atteinte, puisque l'oxygénation du globule est amoindrie